*Nom et prénom*

*Entreprise*

*Adresse*

*Mail*

Madame / Monsieur le maire

A l’attention de (*Nom de votre contact autorité de fourrière*)

*Adresse*

*Code postal*

*Ville*

*(alternativement ou en complément : pour le préfet – autorité de police)*

Madame / Monsieur le préfet

A l’attention de (*Nom de votre contact du service de la réglementation*)

*Adresse*

*Code postal*

*Ville*

*Date*

Par courrier recommandé avec accusé de réception

**Objet** : Notification des tarifs de l’entreprise applicables à l’enlèvement et à la garde conservatoire de véhicules hors « opérations de fourrière » / Article R. 325-13 du code de la route

(Monsieur le préfet/ Monsieur le Maire…)

Par la présente, nous tenons à vous informer des tarifs, alternatifs aux tarifs de fourrière, que notre entreprise pourrait se voir reconnaître fondée à appliquer aux prestations d’enlèvement et de garde des véhicules retrouvés volés sur la voie publique qui lui sont confiés dans le cadre du 2ème alinéa de l’article R. 325-13 du code de la route.

Certes, conformément à la note d’instruction de la déléguée interministérielle à la sécurité routière du 18 juin 2024, nous veillons désormais à faire application des tarifs de fourrière, en tout état de cause dans la limite des *maxima* fixés par l’arrêté du 14 novembre 2001 modifié.

Cependant, nous vous informons que nous nous réservons le droit de solliciter, au-delà des montants perçus en application de ces tarifs, un complément financier si le juge administratif censure cette note d’instruction et confirme la faculté d’appliquer à l’enlèvement et à la garde de véhicules sur le fondement du 2ème alinéa de l’article R. 325-13 du code de la route les tarifs dits « *libres* » de l’entreprise.

Ce complément financier correspondrait à la différence entre les tarifs de fourrière et nos tarifs « *libres* » qui sont les suivants :

* Enlèvement :
* Garde journalière :

*(Vous pouvez ajouter d’autres frais que vous pratiquez actuellement pour le véhicules volés).*

Nous vous communiquerons les actualisations tarifaires qui pourraient intervenir.

Nous vous remercions de prendre en compte cette information.

Veuillez agréer, (…..), l’expression de nos salutation distinguées.

Signature

Pièce jointe : Note du 18 juin 2024 de la déléguée interministérielle à la sécurité routière